

Pour action :
Pour info :



Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

**DIRECTION DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
Sous-direction des politiques de jeunesse
Bureau de la protection des mineurs en
accueils collectifs et des formations
"jeunesse et éducation populaire"

Paris, le 24 MAI 2013

Affaire suivie par : Agnès Knauer
agnes.knauer@jeunesse-sports.gouv.fr
tél 0.40.45.93.85 fax 01.40.45.92.92

DJEPVA/A3 n° **0079**

Madame la présidente, Monsieur le président,

Je vous informe que le plan national "canicule" 2013 (PNC) est consultable sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé à l'adresse <http://www.sante.gouv.fr> - accès par dossiers "canicule et chaleurs extrêmes".

J'appelle votre attention sur le PNC 2013 qui a subi quelques modifications pour être mieux adapté au contexte territorial. Il comporte aussi deux annexes relatives aux fiches mesures et aux recommandations sanitaires qui ont été pour certaines créées ou réactualisées.

Comme les années précédentes, les fiches ci-dessous pour les professionnels s'occupant des personnes à risques sont toujours d'actualité et disponibles :

Annexe 1 : fiches mesures

- Fiche 4 : jeunes enfants
- Fiche 5 : travailleurs (cadre juridique)

Annexe 2 : recommandations "canicule"

- Fiche 2.1 : les sportifs
- Fiche 2.2 : les travailleurs
- Fiche 4.4 : organisateurs de manifestations sportives
- Fiche 4.5 : responsables d'infrastructures ou équipements accueillant des sportifs
- Fiche 4.6 bis : directeurs et personnels des établissements d'accueil de jeunes enfants
- Fiche 4.8 : directeurs d'établissements de centres de loisirs et vacances, de foyers de jeunes travailleurs, de foyers de la protection judiciaire de la jeunesse
- Fiche : adaptez votre alimentation pour éviter la déshydratation (ANSES - extrait)
- Recommandations sanitaires vis-à-vis des aliments (ANSES)

Je vous engage vivement à consulter le PNC 2013 et à le diffuser aux membres de votre réseau, organisateurs d'accueils collectifs de mineurs.

Je vous prie de recevoir, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Comité national olympique et sportif français
Maison du sport français
1 avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS CEDEX 13

P/Le directeur de la jeunesse, de l'éducation
populaire et de la vie associative
L'adjointe au directeur
Sous-directrice des politiques de jeunesse


Catherine LAPOIX